



Fiche mise à jour le 15/04/2024

Responsable de la stratégie et du développement économique

Catégorie (A,B ou C) : A

Pôle : aménagement

Service : économie

Localisation : Maison des services publics

FONCTION ● Responsable de la stratégie et du développement urbain

MISSIONS ● Pilotage, coordination et suivi de la stratégie économique,
● Pilotage en direct des actions structurantes en matière d'accueil résidentiel des entreprises (foncier et immobilier),
● Gestion de l'ensemble du service et de ses activités.

1. ACTIVITÉS ET TÂCHES PRINCIPALES

PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DE LA STRATEGIE ECONOMIQUE :

- Alimenter la réflexion des élus en proposant de nouvelles orientations, nouveaux moyens d'actions ou outils,
- Accompagner et éclairer les orientations politiques en lien avec la direction,
- Coordonner l'ensemble des actions issues de la stratégie économique,
- Suivi et évaluer cette stratégie au quotidien et élaborer des bilans,
- Contribuer à développer l'attractivité économique du territoire en interne comme en externe.

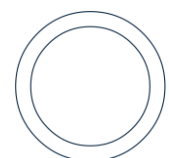
PILOTAGE EN DIRECT DES ACTIONS STRUCTURANTES EN MATEIRE D'ACCUEIL RESIDENTIEL DES

ENTREPRISES :

- Être le référent du montage des projets structurants en termes de foncier économique et d'immobilier d'entreprises,
- Gérer, coordonner et suivre « en mode projet » la création, la mutation, le développement, ... des sites dédiés au foncier économique et à l'immobilier d'entreprises.

GESTION DE L'ENSEMBLE DU SERVICE ET DE SES ACTIVITES :

- Organiser, suivre et rendre compte des missions, activités du service,
- Manager l'équipe du service,



- Gérer les process administratifs, financiers ainsi que les documents nécessaires aux instances liés à l'économie,
-

DOMAINES DE COMPÉTENCE

- Compétence en matière de développement économique et plus globalement en matière de développement territorial,
 - Pilotage de politique publique,
 - Gestion de projet complexe,
 - Management d'équipe et travail collectif,
 - Sens des responsabilités,
 - Aisance relationnelle, capacité de communication,
 - Esprit de synthèse et recherche d'efficacité,
 - Aptitude à l'innovation, au changement.
-

CONTRAINTES DU POSTE

- Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité et plus ponctuellement à l'échelle du Finistère et de la Région Bretagne (permis B indispensable).
 - Horaires réguliers avec des possibilités d'avoir des réunions en soirée et exceptionnellement le week-end.
-

RELATIONS HIÉRARCHIQUES

Directeur du pôle aménagement

RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes

Elus, Directrice Générale des Services, ensemble des services de la collectivité, commune.

Externes

Autres collectivités et établissements publics, partenaires, réseaux professionnels, financeurs, porteurs de projet économique.

MOYENS

- Matériels informatiques (Ordinateur portable) et téléphonie (téléphone portable)
 - Outils et logiciels adaptés au poste
-

NIVEAU DE RECRUTEMENT

- Diplôme de niveau 7 de l'Education Nationale.
- Formation en économie, en développement territorial ou aménagement du territoire.
- Peut-être remplacé par l'expérience professionnelle complétée par une ou des formations appropriées.

CADRE D'EMPLOI ET GRADES ASSOCIÉS

Attaché – attaché principal / Ingénieur – ingénieur principal

PARTICULARITÉS DU POSTE

Poste à temps complet

